



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de
BAUDRIERES

71370 Saône et Loire

Séance du 15 février 2022

Président : M. Cédric DAUGE

Secrétaire de séance : Nathalie TISSOT

**Présents : Mmes Colette JODAR-TORRES – Marie-Claire MULLIERE – Sylvie BARTHELEMY - Céline BESSONNAT -
Stéphanie GREMERET – Nathalie TISSOT**

MM. Yves LOMBARD – Dominique BOUILLOUX – Cédric TISSOT - Quentin D'ALASCIO – Sébastien LESSARD

Absentes excusées : Constance FINAS – Sandrine AUGÉAT pouvoir Yves LOMBARD – Sylvie SAUNIER

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne lecture du compte rendu du 7 décembre 2021. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, l'approuve.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ASSAINISSEMENT

Le Conseil valide les résultats 2021 comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	10 520.00 €	0 €
Recettes	5.00 €	9 074.00 €
Excédent 2020	13 100.60 €	40 794.82 €
Résultats 2021	2 585.60 €	49 868.82 €

COMPTE DE GESTION 2021 ASSAINISSEMENT

Le Conseil valide le compte de gestion assainissement de l'exercice présenté par le comptable du Trésor public.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021 COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte administratif 2021, les chiffres étant conformes aux résultats du comptable du Trésor public, soit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT
Dépenses	652 405.02 €		719 415.89 €
Recettes	875 279.42 €		815 324.18 €
Excédent 2020	416 463.57 €	Déficit 2020	549 122.09 €
Résultats 2021	639 337.97 €		- 453.213.80 €

COMPTE DE GESTION 2021 COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le compte de gestion de la commune identique en recettes et en dépenses pour les 2 sections avec le compte administratif 2021.

RESTES A REALISER COMMUNE 2021

Le conseil municipal valide les restes à réaliser 2021 à imputer sur 2022, de la manière suivante :

Dépenses d'investissement :

Aménagement Maison PERRUSSON compte 21318

DUFRANCATELLE STEVE	1 082.40 €
CASTORAMA	87.78 €
BIC2	1 275.00 €
ATELIER 71	7 670.72 €
OUDOT INGENIERIE	2 460.00 €

Aménagement pied sculpture

ENTREPRISE CORDIER	7 657.01 €
--------------------	------------

Création site internet Maison PERRUSSON

Emile LOMBARD	1 850.00 €
---------------	------------

Travaux Domaine boisé

ONF	3 300.00 €
-----	------------

TOTAL RAR DEPENSES 25 382.91 €

Recettes d'investissement :

Subvention DETR 2018	137 320.43 €
Appel à projets 2020 Département	16 000.00 €
Subvention DETR 2019	93 337.15 €
Région 2019 SALLE MA PERRUSSON	42 877.00 €
Leader	30 000 .00 €

Subvention ONF	2 218.00 €
Région 2019 TOURISME PERRUSSON	61 794.26 €
Amendes de police	8 714.00 €
CEE MAISON PERRUSSON	8 000.00 €

TOTAL RAR RECETTES **400 260.84 €**

PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET 2021

Préalablement au vote du budget primitif 2022, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2021.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2022, le conseil Municipal peut en vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement.

M le Maire demande l'autorisation de mandater les factures suivantes et par conséquent l'ouverture des crédits suivants :

- Cosoluce abonnement logiciels 2022	3 843.54 €
- Darty achat pc portable école	644.98 €
- Espace bureau mobilier scolaire	465.10 €
- Vendroux Loc TP création chemin piétonnier	14 749.20 €
- Badot entreprise dalle point propre	4 832.68 €
- Direct métaux table Perrusson	698.40 €

Le Conseil Municipal accepte le mandatement de ces dépenses d'investissement 2022 et ce, avant le vote du budget primitif de 2022.

CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL A TEMPS COMPLET

Le Maire informe le Conseil municipal qu'un agent actuellement adjoint administratif territorial principal de première classe remplit les conditions d'avancement au grade de rédacteur territorial dans le cadre de la promotion interne. Une ouverture de poste à ce titre et un avis favorable émanant du centre de gestion de Saône et Loire sont nécessaires pour valider cet avancement. Le Conseil autorise la création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet et autorise M. le Maire à modifier le tableau des emplois de la collectivité.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le maire évoque :

- La demande de Mme Lamarche souhaitant acquérir un chemin communal aux abords de sa propriété. Une procédure de déclassement devra être étudiée. L'avis du Président de l'AFR sera demandé et un acte notarié signé à l'issue d'une éventuelle enquête publique,
- La rénovation et la mise en place de nouveaux passages piétons au bourg,
- Le problème évoqué par Mme Blandine BONNET concernant des désagréments subis par la circulation route du Moulin,
- La réflexion sur l'achat de la propriété de la famille REMEDER (AS 189 et AS 190) incluant un projet en relation avec la Communauté de Communes Terres de Bresse (parking camping-car),
- Le projet du PNR de Bresse (Parc Naturel Régional). Trois objectifs y sont intégrés : le développement économique, la protection de la nature, des paysages et du patrimoine culturel et l'accueil du public. Les agriculteurs souhaitent travailler ces idées avec les élus en faisant connaître leurs avis,
- L'importance de mettre en place une campagne de point à temps sur les routes communales,
- Les prochaines dates de réunions et manifestations, à savoir :
 - o Mise à l'honneur des lauréats et nouveaux habitants 2021 : samedi 12 mars 11h
 - o Projet chaufferie bois : mardi 22 mars à 20 h (présence de Cédric OUDOT),
 - o Commission finances : lundi 28 mars à 19 h
 - o Prochain Conseil municipal : 5 ou 12 avril à 20 h

Yves LOMBARD informe le Conseil :

- Du compte rendu de hiérarchisation des routes prioritaires pour les travaux pris en charge par la Communauté de Communes : certaines parties de la route du Vernay Girard et de la route du Moulin (purge à faire après la minoterie notamment) ont été recensées pour l'année 2022,
- Que des cailloux seront remis route de la Verne,
- De la nécessité de repeindre ou de mettre une résine sur le terrain de tennis. Sébastien LESSARD, Président du club, est chargé de demander des devis,
- De l'organisation de la fête du Troquis : Un spectacle de Moto Cross organisé par le moto-club de Varennes le Grand en association avec l'école de pilotage de Sainte Hélène est pour l'instant prévu. Le terrain sera profilé pour l'occasion en juillet de manière éphémère,
- De la date du repas communal fixé au samedi 18 juin à 12 h à la structure d'accueil. La course cycliste « Route de Saône et Loire » est organisée le même jour. Il sera donc nécessaire de faire appel à des volontaires jouant le rôle de signaleurs. Un appel est lancé auprès des membres du Conseil et du CCAS,
- Des retours positifs sur la rédaction du bulletin municipal,

Nathalie TISSOT fait part :

- De l'achat de capteurs de Co2 pour les classes de Baudières, subventionnés en partie par l'état,
- De la prochaine ouverture validée par le DASEN, d'une 9^{ème} classe et d'un poste d'enseignant sur le RPI à la rentrée scolaire 2022/2023. La garderie de saint Vincent sera probablement délocalisée à la cantine ou à la salle de motricité,
- De l'arrivée de 2 nouveaux élèves à l'école primaire à partir du 28 février 2022,
- De la date du Conseil d'école prévu le mardi 15 mars à 18h à St Vincent,
- Du compte-rendu sur les locations du gîte Perrusson. Pour l'instant, la grande majorité des week-ends est réservée jusqu'au 17 septembre 2022. La plupart des locations se fait par le biais du site « Gîtes de France »,
- De la date de la réunion des associations prévue le 25 février 2022 pour la mise en place des calendriers 2023.

Marie-Claire MULLIERE évoque :

- La fin de l'aménagement de la sculpture bois prévue en mars. Le paysagiste Thierry Devers se chargera du fleurissement du parterre,
- L'intervention des responsables du Gaec des Petits Bois pour l'aménagement du parc Perrusson et des abords des bennes déchetterie, dans le cadre du soutien à la plantation des arbres,
- La préparation et la mise en place d'une haie entre la bibliothèque et le terrain de tennis par les Ets Vendroux et le paysagiste Thierry DEVERS,
- L'achat de 2 bancs sur le plateau de la structure et à Saugy,
- La réunion du Conseil Municipal Jeunes prévue le mercredi 16 février : Projet autour de la fête d'Halloween,
- Le marché des producteurs : dimanche 20 février 8h30 12h30,
- Le compte rendu CCAS : des présents ont été distribués aux résidents des maisons de retraite,
- L'évolution du service du transport à la demande (TAD) proposant un jour supplémentaire de passage,
- Le dernier Conseil communautaire : le projet d'implantation des services administratifs de la Com-Com à la ferme Bressane de Tenarre, parallèlement à deux autres lieux de délocalisation, sont étudiés par le biais d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO). La réponse est attendue début avril.

Colette JODAR-TORRES revient sur la vérification des bornes incendie effectuée par Arnaud GRIVAUX et Cédric TISSOT. Les problèmes et dysfonctionnements ont été répertoriés. Certaines bornes vont être repeintes et les numéros remis. Un busage devant la borne située route des Chevanyys devra être fait. Des devis auprès de la Saur pour l'implantation de nouvelles bornes vont être demandés.

Quentin D'ALASCIO demande une intervention pour entretenir les transformateurs route de Saint Etienne installés pour la construction des maisons du lotissement.

Cédric TISSOT demande à ajouter un panneau « sauf exploitants agricoles » sous le panneau de limitation de tonnage route des Relouises. D'autre part, il informe le conseil que les châteaux d'eau de Saint Vincent en Bresse et de l'Abergement Sainte Colombe sont en cours de rénovation.

Céline BESSONNAT se renseigne sur le nom des propriétaires des arbres élagués récemment par la commune route du Vernay Girard : Il s'agit de l'association des bassins versants qui avait auparavant financé l'enrochement sur le domaine communal.

Sylvie BARTHELEMY souligne que les chemins et fossés situés vers le sentier du hérisson ont été abimés par l'entreprise chargée du débardage de chênes. Les parcelles 30, 32, 34 et 37 sont à reprendre. Elle ajoute que l'entretien du domaine privé du Château de Baudrières a commencé, rappelant que les problèmes de coupure de téléphone dus aux branches de la propriété seront résolus.

Dominique BOUILLLOUX informe le Conseil que la campagne d'élagage est terminée sur la commune. Il propose d'autre part de contacter les services du département pour l'entretien des arbres longeant l'ancienne voie ferrée.

Cédric DAUGE, Maire

